

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 19

En exercice : 19

Ayant pris part à la décision : 19

Séance du 20 MARS 2026

N° D2026_021

L'an deux mil vingt-six et le vingt mars à 19 H, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme Bélanda TERACOL, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Etaient présents : M. Jean-Pierre BOUTY, Mme Karine DEBEAUNE, Mme Gladys FLAMAND-BAR, M. Christian GARCIA, Mme Christine GREEN, Mme Josette GUERRIER, Mme Marie LABROSSE GROSSET, Mme Caroline LEGOUGE, M. Eric MAISONNEUVE, M. Denis MARC, Mme Vanessa ORGELET, M. Olivier PAOUR, M. Jean-Pierre PILLON, M. Franck ROCHON du VERDIER, Mme Elyanne ROSNER, Mme Bélanda TERACOL, M. Dominique VAGINET, M. Frédéric VIENOT, Mme Flavie WIDMAIER.

Absent(s) excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Flavie WIDMAIER

Date de la convocation : 16 MARS 2026

Date de l'affichage : 16 MARS 2026

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

VU la délibération n°D2026_020 du 20 mars 2026 du Conseil Municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 5 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au maire a été déposée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Résultats : Votants : 19
 Bulletins Blancs ou Nuls : 2
 Suffrages Exprimés : 17
 Majorité absolue : 9

La liste conduite par M. Dominique VAGINET a obtenu 17 voix (dix-sept voix)

La liste présentée par M. Dominique VAGINET ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire, et immédiatement installés :

- M. Dominique VAGINET, 1^{er} adjoint au Maire
- Mme Marie LABROSSE GROSSET, 2^e adjointe au Maire
- M. Eric MAISONNEUVE, 3^e adjoint au Maire
- Mme Karine DEBEAUNE, 4^e adjointe au Maire
- M. Jean-Pierre PILLON, 5^e adjoint au Maire

Ainsi fait et délibéré ce jour à Saint-Bernard,
Le Maire, **Béline TERACOL**



Le secrétaire de séance,
Flavie WIDMAIER

Acte rendu exécutoire après
réception en Préfecture le
et publication du 23/03/2026